



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UN CYCLE DE CONFERENCES
INTITULE : "CONFERENCES HISTOIRE DE
L'ART" PAR LA SOCIETE LIONEL CARIOU
DANS L'AUDITORIUM DE COEUR DE VILLE LES
13 NOVEMBRE ET 11 DECEMBRE 2018 ET LES
8 JANVIER, 02 AVRIL ET 14 MAI 2019 A 14H30**

**DÉCISION N° AU-18-322
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation d'un cycle de conférences par la société LIONEL CARIOU représentée par Monsieur Lionel CARIOU de KERYs dont le siège social est situé 113 boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, les 13 novembre et 11 décembre 2018 et les 8 janvier, 2 avril et 14 mai 2019 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société LIONEL CARIOU représentée par Monsieur Lionel CARIOU de KERYs dont le siège social est situé 113, boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, un contrat de prestation pour l'animation d'un cycle de conférences intitulé « Conférences histoire de l'art », les 13 novembre et 11 décembre 2018 et les 8 janvier, 2 avril et 14 mai 2019 à 14 heures 30 dont le coût est fixé à deux mille euros (2 000,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181022-lmc1H5591H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/10/2018 Date de Publication : 24/10/2018
